

Le logement en crise

L'attractivité de notre ville se traduit par une forte demande sur le logement locatif privé ou social. Cela entraîne une pénurie de logement sur notre commune et diverses problématiques liées à cette pression.

Pour exemple :

- Un marchand de sommeil entraînant l'obligation pour Monsieur le Maire de trouver rapidement une solution pour rouvrir un père seul avec ses deux enfants.

- Un logement rendu insalubre par son occupant nécessitant d'user du pouvoir de police.

pour apaiser le voisinage et du service social pour résoudre la situation.

- L'accueil d'un hôtel social sur notre territoire imposé par le préfet de région.

Les situations d'urgence sont hélas de plus en plus notre quotidien. La majorité municipale tente d'y répondre avec le plus d'humanité possible par la restructuration d'un véritable CCAS (Centre Communal de l'Action Sociale) agissant en concertation avec les différents acteurs sociaux.

M^{me} Catherine Fournier,
maire adjointe en charge
de l'Intergénération,
pour le groupe "Vaux-le-Pénil,
Notre Avenir, Ensemble"

Pas de colis de Noël pour vos 70 ans !

Nous avons appris avec stupéfaction que la traditionnelle remise des colis de Noël aux anciens serait cette année modifiée : les élus ont choisi le contenu des colis et les remettront aux bénéficiaires..... de 75 ans et plus. Le Comité de parrainage des anciens, qui prend en charge grâce à ses bénévoles cette action depuis 50 ans, a été sommairement informé.

75 ans et non plus 70 ! On parle de repousser l'âge de la retraite : faut-il aussi repousser l'âge d'attribution de ces colis, symboliques de l'attention que nous portons aux plus âgés? Il a été communiqué aux personnes qui se sont émues de cette décision que celle-ci avait été prise en Conseil Municipal : les vidéos des conseils municipaux que chacun peut consulter sur le site de la Ville démontrent que ce n'est pas le cas. Si nous avons été consultés sur ce point, les membres de notre groupe n'auraient pas accepté de mettre au banc certains, sans autre forme de procès.

Même sans connaître l'impact financier de cette « économie », nous considérons que la solidarité intergénérationnelle et le respect des actions menées par les associations locales sont primordiaux et participent à la qualité de vie de notre commune. Nous ne manquerons pas d'interroger la majorité municipale lors du prochain Conseil sur les raisons de cette décision et tenterons d'inviter les conseillers de la majorité à revenir à l'ancienne pratique dont le succès n'est plus à prouver.

Bonne rentrée à tous.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH,
P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL,
S. VALENTE et D. GAVARD

"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Il est temps d'agir pour notre cinéma

Notre dernier bulletin distribué cet été dans vos boîtes aux lettres vous informait du départ du technicien de la société CINEODE, qui gère le cinéma depuis 2018.

Après la traditionnelle fermeture estivale du cinéma il n'y a pour l'heure pas de remplaçant. Les séances ont repris avec une personne appelée provisoirement mais à terme une menace plane sur les activités du cinéma si la situation persiste.

Inaugurés en 1995 par l'équipe de Pierre Carassus et de son adjoint à la culture de l'époque Patrice Durand, tous deux soutiens de notre collectif, la Ferme des Jeux et son cinéma font la fierté de Vaux-le-Pénil. La décision de l'ancien maire Pierre Herrero et de son successeur Henri de Meyrignac de privatiser sa gestion en octobre 2018 a constitué une régression. Ce contrat a été renouvelé en 2021 sans chercher d'autres solutions.

Attachés au cinéma de la Ferme des Jeux nous sommes inquiets pour son avenir. Il intéresse tous les Pénivauvois qui en sont les propriétaires et dont les impôts en ont payé la construction, l'entretien et la gestion depuis plus de 25 ans.

Nous devons débattre de son devenir: avec les associations culturelles, les habitants et les passionnés pour en retrouver la pleine maîtrise et redonner tout son lustre à ce bien commun qui mérite mieux qu'une pâle vision gestionnaire à courte vue.

J. GUERIN, A. BOULET,
A. BOUTET, V. ZACCARDO.

+ d'infos :
vauxlepenil-notrebienscommun.fr

Loi « pouvoir d'achat » : des miettes.....

Les parlementaires de l'assemblée nationale et du sénat ont adopté le principe d'une mesure permettant aux salariés du privé la possibilité de convertir en rémunération leurs temps de repos, dans le cadre de la loi « pouvoir d'achat ».

Mesure plus que polémique en bien des points :

- augmentation éventuelle du pouvoir d'achat des actifs sans pour autant revaloriser les salaires.

- Contrainte des salariés les plus précaires à se passer de jours de repos faute de salaire digne.

Rappelons que durant le mandat précédent du Président E. Macron, le gouvernement a toujours préféré distribuer des primes, valoriser les heures supplémentaires défiscalisées pénalisant entre autre les caisses de protection sociale (maladie, retraite.....)

Cette nouvelle loi libérale soutenue par les élus LR est en parfait accord avec la mise en place des heures supplémentaires défiscalisées passant de 5 000 à 7 000 euros et reprend ainsi une vieille idée portée par N. Sarkozy et reprise par la candidate LR, V. Péresse.

Plutôt le détricotage des 35 heures qu'une réelle augmentation des salaires.

Que dire maintenant de la revalorisation de 3,5% du point d'indice pour les agents de la

Fonction Publique. Ce point qui est l'indicateur des augmentations des salaires des fonctionnaires sera majoré, à compter du 1er juillet 2022, de 0,163 euros et passe donc de 4,68 euros à 4,85 euros.

On est encore loin de rattraper l'inflation qui approche les 7%.

Que devons-nous attendre du prochain volet de la loi « pouvoir d'achat » ?

Patricia Rouchon, Viviane Janet
et Jean-Louis Masson
Vaux-le-Pénil humain,
citoyen et solidaires
Groupe soutenu par le PCF.